

N°469

du 03
Février
2012



Editorial

Par Koffi
SOUZA

LE TOGO PRESIDE LE CONSEIL DE SECURITE

C'est un honneur et une charge redoutable.

Le Togo - qui occupe depuis le 1er janvier un siège de membre non permanent - préside depuis ce 1er février pendant un mois le Conseil de Sécurité des Nations-Unies.

Tous les Togolais peuvent être fiers de l'honneur qui échoit à leur pays. Après des années de quasi-bannissement, le Togo, grâce à l'action de réconciliation conduite par le président Faure Gnassingbé avec le large concours des forces politiques et sociales, se trouve placé au premier rang de la scène internationale.

Cet honneur est en même temps une lourde responsabilité.

La Charte des Nations-Unies assigne en effet une responsabilité essentielle au Conseil de Sécurité. Afin d'assurer l'action rapide et efficace de l'Organisation, ses Membres confèrent au Conseil de sécurité la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales et reconnaissent qu'en s'acquittant des devoirs que lui impose cette responsabilité le Conseil de Sécurité agit en leur nom. Dans l'accomplissement de ces devoirs, le Conseil agit conformément aux buts et principes des Nations Unies. Il est chargé du règlement pacifique des différends. Il dispose des plus larges pouvoirs d'action en cas de menace contre la paix, de rupture de la paix et d'acte d'agression.

Or, justement des problèmes brûlants se posent à la société internationale : Syrie, Irak, Iran, question palestinienne et tant d'autres situations qui appellent des solutions urgentes.

Dans tous ces domaines, il faut trouver les voies d'un consensus entre des intérêts divergents et préférer la paix à la guerre en considérant que le recours à la force est la dernière des extrémités.

Que la sagesse éclaire tous les membres du Conseil de Sécurité sous la présidence sereine et efficace du Togo.

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.3 Menaces d'un débrayage dans l'administration publique

L'adoption du nouveau Statut général de la fonction publique pour régler les différends

P.5

CANOE / KAYAK
CHAMPIONNATS D'AFRIQUE

**Benjamin Boukpeti
joue sa carrière
ce week-end**



Kim Frossard, Rédactrice en Chef du magazine touristique français Lindigo-mag

P.2

Personnalité

**Robert Dussey
fait Chevalier
de la Légion
d'honneur**

P.4

Retiré à la défaillante entreprise béninoise YAMEN

**Le tronçon Canal
lagunaire-Colombe de la Paix
bientôt attribué pour 8 mois**

P.4

Gestion optimale des finances publiques

**Un appui de 5,5 milliards
de francs Cfa de l'Union
européenne au Togo**

REPÈRES

L'IMF, pour plus de crédibilité

Un projet de code d'éthique et de déontologie de la microfinance au Togo est en cours de validation depuis mercredi 25 janvier dans le cadre d'un séminaire national qui se tient à Lomé. Organisé par l'Association Professionnelle de Institutions de Microfinance (APIM- Togo), cet atelier regroupe des opérateurs dudit secteur, des directeurs techniques et financiers, des représentants du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), de la Banque Mondiale et de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ainsi que des personnes ressources. Intervenant à l'ouverture des travaux, le président de l'APIM-Togo, Nassirou Ramanou a indiqué qu'il urge aujourd'hui que les acteurs de la microfinance prennent ensemble des dispositions idoines pour renforcer l'image et la crédibilité de ce secteur d'activité. " L'expansion de nos activités, la concurrence entre les institutions de microfinance (IMF), la variété des prestations et les exigences du temps et de l'environnement recommandent que nous soyons attentifs sur des règles de conduite nécessaires à la bonne marche de nos activités ", a-t-il fait noter. Selon lui, les institutions de microfinance reconnaissent, en organisant le présent atelier, la nécessité de mettre en place une série de dispositions morales et déontologiques qui devraient leur permettre d'offrir des services efficaces, durables, diversifiés et susceptibles de répondre à leur mission économique et sociale. Il a, par ailleurs, précisé à l'attention des dirigeants et techniciens des IMF que le projet de code qui sera validé édicte les comportements à adopter mais énonce aussi une batterie de sanctions qui seront appliquées en cas de mauvaises conduites. Ce texte, a-t-il poursuivi, pourra bonifier les IMF et les acteurs qui auront affiché des comportements exemplaires, ajoutant qu'il constitue pour les clients un refuge et une protection en situation de paiement régulier des échéances. Le secrétaire général du ministère de l'Economie et des Finances, Badawesso Gnaro, représentant son ministre de tutelle a, dans son allocution d'ouverture, souligné que le gouvernement togolais considère la microfinance comme l'un des outils efficaces de lutte contre la pauvreté. " C'est pour cette raison que le gouvernement, depuis l'adoption de la loi 95-014 en 1995, s'est employé à mettre en œuvre diverses actions à travers des programmes de teneur et d'envergure variés et a mis en place une première stratégie de développement de la microfinance entre 2004-2007 et celle de 2009- 2013"...

Le problème de genre dans le viseur du CNN

Un Conseil Consultatif National (CCN) d'élaboration au Togo de l'Indicateur de Développement et des Inégalités entre les Sexes en Afrique (IDISA) a été installé le vendredi 27 janvier à Lomé. Constitué de 15 membres issus des secteurs socio culturel, administratif et politique du pays, ce conseil a pour mission de collecter et d'agréger des données fiables sur les deux sexes dans tous les départements, en vue de l'élaboration de l'IDISA. Selon la consultante internationale, Opportune Santos, IDISA a pour but de mesurer les disparités entre les genres féminin et masculin afin de relever les insuffisances et les écarts et chercher des solutions adéquates. La ministre de la Promotion de la Femme, Amédjogbé-Kouévi Olivia et sa collègue de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire, Dédé Ahoefa Ekoué, se sont référées à l'élaboration de cet indicateur déjà existant dans douze pays africains (Afrique du Sud, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Egypte, Ethiopie, Ghana, Madagascar, Mozambique, Ouganda, Tanzanie et Tunisie) pour affirmer qu'il est un outil de plaidoyer auprès des Etats et des décideurs financiers et économiques afin de revendiquer les droits de la femme et de favoriser son intégration totale dans la vie sociale. Des kits contenant des documents pouvant aider le conseil dans l'exercice de ses fonctions lui a été remis. Les deux ministres ont encouragé le conseil dans sa mission et exhorté ses membres à effectuer un travail objectif et fiable.

Bien élaborer un projet

Dix sept responsables d'associations et d'ONG œuvrant dans le domaine de l'artisanat et du social ont reçu le samedi 28 janvier à Lomé, leurs attestations de fin de formation en Gestion de Cycle de Projets (GCP). Cet atelier de formation de sept jours est une initiative de l'ONG Action pour la Promotion du Monde Artisanal (APROMA) basée à Lomé avec l'appui de l'association Belge "Ex-Change". Il vise à mieux édifier ces responsables dans l'élaboration des projets en vue de rentabiliser les résultats attendus dans l'exercice des activités. Cette formation a été assurée par l'expert de l'association Belge GCP, M. Luc Heymans. Celui-ci a défini le concept " GCP" comme une méthode de clarification et de mise en oeuvre de projet de façon cohérente et efficiente afin de tirer un meilleur profit et de convaincre les bailleurs de fonds. Selon l'expert, la GCP pour sa réalisation nécessite six étapes: la programmation, l'identification, les instructions, les moyens, la mise en oeuvre et l'évaluation. Il a invité les responsables d'associations et ONG à maîtriser l'élaboration d'un projet afin d'avoir l'aval des bailleurs de fonds. Il a félicité les participants pour l'assiduité, le sérieux dont ils ont fait preuve durant les cours théoriques et pratiques tout en les conviant à mettre en pratique les connaissances reçues. Le président de l'ONG APROMA, Emmanuel Améga a salué la tenue de cette formation qui a permis aux participants de combler des lacunes dans l'élaboration des projets. Il a témoigné sa reconnaissance à cette association belge créée en 2006 qui soutient les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et Petits et Moyennes Industries (PMI) ainsi que les associations et ONG dans la formation de leurs personnels. Le porte-parole des stagiaires, Afanou Yao Freeman a remercié l'expert belge pour la qualité des enseignements et souhaité que l'association Ex-change accompagne d'autres structures togolaises dans ce genre de formation.

Les églises dans le développement du Togo

Une organisation chrétienne dénommée "Concept Todékavio" ou (Enfants d'un même Père) a initié une veillée de prières, de louanges et de chants le vendredi 27 janvier à Lomé. Les pasteurs et les fidèles de diverses églises charismatiques du Togo ont loué Dieu pour tous ses bienfaits et prié pour que soit instauré dans le pays un climat de paix, d'amour, de pardon entre tous les fils et filles du pays. Ils ont prié pour que l'omnipotent accorde aux autorités politiques et administratives l'esprit de clairvoyance, de sagesse, de justice afin que le Togo connaisse un développement harmonieux sur tous les plans. Pour le président de l'Eglise Adventiste du Togo, Pasteur Bruce Koffigan, il urge que les églises charismatiques fédèrent leurs énergies et œuvrent pour l'émergence du Togo. Il a précisé que l'organisation chrétienne "Concept Todékavio" a pour vision de réunir une diversité d'églises pour une même mission, celle d'œuvrer pour le développement du Togo.

Festival

Plumes Francophones aura lieu du 19 au 28 mars prochain



Cyriaque Noussouglo

Après une première édition déclinée sur la Littérature et le voyage, Plumes Francophones se met sur le mode du théâtre avec une deuxième édition qui se déroulera du 19 au 28 mars prochain. Sur le thème « *Littérature et théâtre du monde francophone* », la 2^{ème} édition de Plumes Francophone est quelque peu itinérante et aura lieu successivement à Lomé, Agbodrafo (Maison des Esclaves) et Aklakou, et « sera partie intégrante de la Semaine de la Francophonie », selon un communiqué de la direction du Festival.

Comme lors de la précédente édition, les organisateurs ont eu un grand projet en invitant de grands noms du théâtre et de la littérature francophones. On comptera parmi les participants : le Sénégalais Boubacar Boris Diop, auteur de l'opéra wolof LEENA, le metteur en scène bordelais Guy Lenoir (metteur

en scène de Leena), le dramaturge indien K. Madavane (auteur du Mahabaratha des femmes), un quatuor béninois rompu à l'esthétique du théâtre (Florent Couao-Zotti, Camille Amouro, Kakpo Mahougnon, Tola Koukoui). Du pur délice que de rencontrer le polémiste

et philosophe Boubacar Boris Diop et l'Indien K Madavane, auteur de ce monument du théâtre que le Mahabaratha des femmes.

« *Les Brigades théâtrales de Rio* » (la Cie Preto no Branco), organisera un atelier autour de l'adaptation théâtrale du roman Esclaves de Kangni Alem, l'auteur et par ailleurs directeur artistique de Plumes Francophones. C'est la première fois qu'on verra une troupe théâtrale brésilienne au Togo.

Les Togolais seront également du rendez-vous: les auteurs dramatiques comme Hubert Arouna, Jean Kantchébé, Basile Yawanke, Marc Agbedjidji sont invités.

Organisé par l'Association Filbleu, qui a déjà fait un long chemin

Cinéma

Les affiches du film "Les Infidèles" vont-elles coûter son Oscar à Jean Dujardin ?

C'est le film événement de la fin du mois : " Les Infidèles ", de et avec Gilles Lellouche et Jean Dujardin. Avant même sa sortie en salles, prévue le 29 février, il déclenche la polémique... pour ses affiches ! Deux visuels où on voit les deux acteurs en train de profiter d'une petite gâterie et deux autres où Jean Dujardin apparaît en position sexuelle suggestive, "la sirène" pour les fins connaisseurs.

"Glaucque", "vulgaire" , "machiste", s'insurgent certains. Ils vont être entendus car le gendarme qui contrôle la publicité en France a déjà reçu plusieurs plaintes. Distributeurs et producteurs ne devraient probablement pas opposer une résistance à un retrait des visuels, prévus pour être placardés pendant une semaine. Ils veulent à tout prix épargner une polémique à Jean Dujardin, " The Artist " et ses 10 nominations aux Oscars.

Car l'Amérique qui a adoré "The Artist" pourrait aussi être celle qui déteste l'affiche du film "Les Infidèles". Les nombreux concurrents du film produit par Thomas Langmann ne manqueront probablement pas de sensibiliser à ce sujet les 5783 membres du jury de l'Académie des Arts et Sciences du cinéma. Déjà aujourd'hui, le Hollywood Reporter consacrait un article à la polémique qui grandit en France.

Après le scandale sexuel du Frenchie DSK, voici scandale Jean Dujardin dans une Amérique puritaine où la fidélité est une valeur avec laquelle on ne badine pas. La cérémonie des Oscars se vit comme une campagne électorale. Tout avait parfaitement démarré lors des festivals précédents et même aux Golden Globes mais à vingt jours de la cérémonie, l'acteur français vient de marquer un point contre son camp.

Personnalité

Robert Dussey fait Chevalier de la Légion d'honneur

L'écrivain Robert Dussey, conseiller diplomatique du président togolais Faure Gnassingbé, a été fait, fin décembre, chevalier de la Légion d'honneur sur la réserve personnelle du président français. Le locataire de l'Elysée, Nicolas

Sarkozy a justifié sa décision en raison de l'attachement du diplomate aux relations francotogolaises et de sa "contribution remarquable à leur développement".

Enseignant de philosophie à l'Université de Lomé, essayiste auteur de "L'Afrique malade de ses dirigeants" (Editions Picollec), Robert Dussey, 40 ans, est un fin et très discret diplomate. Sa diplomatie discrète a permis au Togo de renouer sa coopération avec l'Allemagne. Proche de la Communauté de Sant'Egidio, Dussey a notamment favorisé les



relations entre le Président Faure Gnassingbé et l'opposant radical Gilchrist Olympio. En décembre dernier, il avait travaillé activement pour l'entrée du Togo au Conseil de sécurité comme membre non permanent.

Robert Dussey est aussi romancier. Il a écrit un premier roman, Une comédie sous les tropiques.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Brève

Jonathan Franzen s'attaque au livre numérique

De passage au Hay festival de Cartagena en Colombie, le romancier américain a su faire preuve d'humour dans ses attaques contre les tablettes numériques : " la technologie que j'aime est celle qui permet d'imprimer l'édition papier de freedom (son dernier livre)" . C'est la seule sur laquelle je puisse renverser un verre d'eau sans qu'elle ne cesse de fonctionner". Plus étonnant, l'auteur des Corrections s'est également fendu

d'une sortie contre le capitalisme contemporain, en déclarant : "Je pense que la combinaison des hautes technologies et du capitalisme ont rendu le monde complètement fou. Si les choses ne vont pas très bien aux Etats-Unis, je n'ai pas l'impression que la situation de nos voisins européens soit meilleure. Lorsque vous allez là-bas, les politiciens s'en moquent. Ce sont les banquiers qui décident.

Menaces d'un débrayage dans l'administration publique

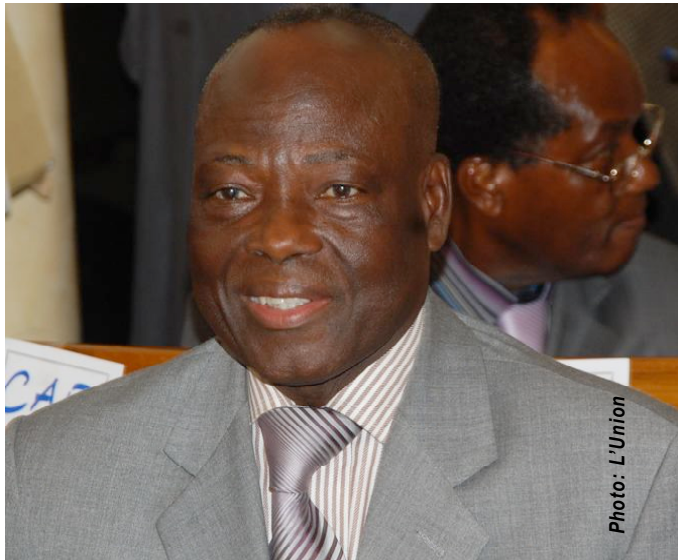
L'adoption du nouveau Statut général de la fonction publique pour régler les différends

Sylvestre D.

Les fonctionnaires d'Etat n'en reviennent. Au lieu de 10 à 12% - promesse du 20 décembre lors d'une session du Conseil national du dialogue social -, ils se sont retrouvés avec une augmentation de 5% sur la valeur indiciaire. De 2006 à 2012, soit en six ans d'attente et de patience, les salariés du secteur public togolais se disent floués par le Gouvernement. Ils l'ont fait savoir à travers un point de presse ce 1^{er} février. Et ce, après avoir constaté que les promesses faites – dont la dernière remonte à décembre 2011 – n'ont pas été concrétisées sur leurs bulletins de paye du mois de janvier 2012. Pis est, certains vont devoir faire avec les diminutions opérées sur leurs revenus. La Fédération nationale des syndicats du secteur public est donc mécontente et ne comprend pas le sort à ses membres réservé par le Gouvernement. Alors qu'elle s'est sacrifiée depuis lors, en demandant à ses membres de privilégier les voies légales de revendication, entendez les négociations, contre ceux qui ont choisi de faire du boucan. «*On dirait que, c'est plutôt cette option que le Gouvernement préfère, puisqu'il a satisfait ceux-là, de façon sectorielle, et nous laisse sur la touche*», nous confiait un responsable de la Confédération nationale des travailleurs du Togo (CNTT). Avant de confirmer la tenue effective ce vendredi d'une Assemblée générale de la Fédération «*pour étudier les stratégies à suivre*».

Allusion est ainsi faite à la satisfaction apportée par l'Exécutif au Collectif des Syndicats et Organisations des Agents de santé et à la coalition des Fédérations des Travailleurs de l'Enseignement du Togo et la Fédération des Syndicats de l'Education Nationale. Sans oublier le cas des étudiants. «*Pour que l'Etat puisse nous entendre, il faut que nous changions d'habitude, il faudrait que nous revoyions notre méthode de travail. Le Conseil national du dialogue social (Cnds) devrait être un lieu de travail approfondi pour prévenir les conflits, mais nous sommes devenus aujourd'hui une caisse d'enregistrement et on ne sait plus quand il faut faire quoi. Aujourd'hui, nous attendons par exemple des améliorations de salaire pour 2012, mais nous n'avons pas négocié ces améliorations de salaire*», avait fini par lâcher, à la mi-janvier, Ephrem Tsikplonou de la Confédération générale des cadres du Togo (Cgct).

Aujourd'hui, tout semble dire que le Gouvernement prête le flanc à la critique. Et pour cause, rappellent les responsables syndicaux, il a été brandi les difficultés financières liées à la longue crise sociopolitique et économique de 1993 à 2006 pour congeler les revendications salariales. Après quoi, l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative



Esso Solitoki, Ministre de la Fonction publique et des Réformes Administratives

PPTe a été évoquée pour dire que l'annulation de la colossale dette extérieure fera rediriger les recettes propres du pays à la satisfaction des dites revendications. En décembre 2010, un collectif budgétaire a même été promis devant les députés, lors de l'étude en commission du projet de loi de finances, pour répondre aux exigences sociales et faire ressentir du coup les ressources additionnelles. Pschitt ! Vient finalement la promesse intangible du début de l'année 2012 pour avoir le sourire dans l'administration publique. Et ceci devait passer par l'adoption du nouveau Statut de la fonction publique, auquel devra être annexé la nouvelle grille indiciaire des fonctionnaires tant réclamée par les agents publics. Tous les statuts

sectoriels devaient s'arrimer à ce Statut général.

Dans l'administration publique, on y a fortement cru. Surtout que le discours était tenu par l'Autorité elle-même. Ainsi, dans l'accord entre le Gouvernement et le Syndicat des agents de la santé, il est écrit que «*concernant le statut particulier, il a été convenu que son adoption soit différée par rapport au statut général de la fonction publique*». Même si les deux parties se sont entendues pour l'application, dès janvier 2012, des primes de technicité, de risques et contagion. Dès l'entame de l'adoption du nouveau Statut en conseil des ministres, le langage a été identique : tout va être mis en œuvre pour l'effectivité du Statut et les droits afférents dès le début 2012. On a dû

multiplier les sessions du conseil des ministres pour cette fin. Le document est largement entamé ; L'UNION a largement fait écho. Avec le rythme imprimé, les bénéficiaires s'attendaient à voir le document adopté avant le vote de la loi de finances 2012. Puisqu'il faudra, suivant les principes, budgétiser tous les effets financiers du nouveau Statut. Seulement, bien avant que le budget ne soit envoyé aux députés pour adoption, le Gouvernement a lâché dans le rythme d'examen et d'adoption finale du projet du Statut.

Les bruits avaient donc commencé par courir que rien de substantiel ne sera ressenti par les fonctionnaires en ce début d'année. Même si, au sommet, on a continué par parler de 2012. Devant les députés, la question était revenue : à quoi correspond précisément la revalorisation des salaires prévue au budget 2012 : revalorisation de la valeur indiciaire, application du nouveau Statut général de la fonction publique ? Réponse du commissaire du Gouvernement : *soucieux de l'amélioration des conditions de vie des travailleurs, le Gouvernement a prévu en 2012 la revalorisation des salaires des agents de l'Etat. Cette revalorisation concernera la révision de la valeur indiciaire et le déplaçonnement de la grille salariale.* Qu'à cela ne tienne, la nouvelle grille indiciaire annexée au nouveau Statut (voir le tableau) attend l'adoption de celui-ci pour remplacer la vieille grille actuellement en vigueur.

Au bout du rythme imprimé à l'examen de l'avant-projet de Statut général de la fonction publique par le conseil des ministres, le gros du dossier a été épluché. Entre autres chapitres, les avantages (congés...), les stages, les incompatibilités (interdiction d'avoir des activités privées), les catégories d'emploi ont largement discutés. L'on s'attendait à ce que le dernier point, à savoir le nouveau régime des contractuels, soit attaqué pour épuiser l'avant-projet. Et puis, plus rien.

Le 19 juillet 2011 déjà, L'UNION évoquait le sujet dans sa parution n°416. Le journal vous propose ici une répétition du sujet.

Les contractuels à recruter exclusivement par appel à concurrence

Il est attendu au cours des toutes prochaines séances du gouvernement, avant son adoption définitive, l'examen de l'une des innovations que comporte l'avant-projet de loi sur le nouveau Statut général de la Fonction publique. Celle qui porte sur le régime des contractuels. Le texte en étude au niveau du gouvernement stipule clairement que les personnels ou agents contractuels sont des personnels n'ayant pas la qualité de fonctionnaires. Les personnels non fonctionnaires actuellement en service, à savoir les décisionnaires, les temporaires, les agents permanents, ainsi que les personnels qualifiés de contractuels avant l'entrée en vigueur du nouveau statut seront, soit intégrés dans les corps de fonctionnaires selon les modalités fixées par décret, soit placés en extinction, conformément aux dispositions transitoires du nouveau texte.

Contrairement au personnel contractuel du régime en cours, le futur régime des contractuels sera

fondé sur ce qui est désigné au ministère de tutelle par «*la fonction publique d'emploi*». Les contractuels seront dorénavant «*recrutés exclusivement par la voie d'appel à la concurrence*» (dixit l'avant-projet). Les contrats seront «*individualisés*», «*personnalisés*» avec cahier des charges des postes à pourvoir, lus, acceptés et dûment signés par leurs bénéficiaires. Ils énonceront expressément tous leurs droits et obligations. Les bénéficiaires, selon le cas, de contrats de droit public ou de droit privé commun, seront déployés dans les secteurs prioritaires de développement, notamment social, sanitaire, éducatif et de production et concurrentiels. Dans certains cas, ils auront le profil des personnels de haute spécialité, jusque-là recrutés sur titre et intégrés dans le corps des fonctionnaires.

Pour pousser à plus de résultats, il sera institué des mesures incitatives et attractives. Ainsi, est-il proposé que la rémunération des

contractuels soit supérieure, au moins à 10%, à celle du fonctionnaire de niveau correspondant. Les contractuels pourront bénéficier des avantages tels que l'intéressement aux résultats dans les secteurs interventionnistes, de production et concurrentiels, ou la prise d'intérêts dans les entreprises de ces secteurs. Les agences exécutives, fonctionnant sur la base de la gestion axée sur les résultats, gérées par des contractuels, seront dotées de l'autonomie de gestion financière. La protection sociale et le régime de pension des contractuels reposeront sur les mêmes principes que ceux qui régissent les travailleurs bénéficiant d'un contrat de travail à durée déterminée. Une structure spécialisée du ministère en charge de la Fonction publique aura à administrer et à gérer les contractuels. A elle de décrire les emplois et les cahiers des charges ; à elle de lancer les appels à concurrence et de dépouiller les offres – «*avec toutes les garanties*

de transparence nécessaires», insiste le projet de texte. A elle, enfin, de se charger des formalités administratives de signature et d'enregistrement des contrats. «*Ces personnes contractuelles ne constituent pas une catégorie résiduaire, mais une voie parallèle permettant à leurs bénéficiaires de concourir, au même titre que les fonctionnaires, à l'exécution des missions du service public*», indiquent les hauts responsables du ministère de la Fonction publique et de la réforme administrative.

La contractualisation, ici, est vite assimilée au secteur privé de la fonction publique. Avec des conditions alléchantes. Et cela peut tenter bien de fonctionnaires. Mais attention, prévient l'avant-projet de Statut. Les fonctionnaires qui deviennent contractuels perdent définitivement leur qualité de fonctionnaire. Ils peuvent néanmoins, s'ils remplissent toujours les conditions d'accès, notamment d'âge, être recrutés à nouveau dans la Fonction publique

par concours directs, mais sans prétendre au bénéfice des droits acquis antérieurement dans l'Administration. Les fonctionnaires qui deviennent contractuels seront assimilés, pour la liquidation de leurs droits, aux fonctionnaires ayant sollicité et obtenu leur départ anticipé à la retraite, s'ils remplissent les conditions d'ancienneté exigées par les textes dans ce cas.

En retour, les contractuels ne pourront pas intégrer les corps de la Fonction publique de carrières. Ceux qui participent aux concours directs de recrutement dans la Fonction publique ne peuvent pas, en cas de décès, se prévaloir des avantages acquis dans leurs contrats individuels.

Tout cela ne s'appliquera qu'aux personnels de nationalité togolaise. Et non aux étrangers susceptibles, dans le cadre de la coopération inter-Etat ou de l'assistance technique, de bénéficier des contrats spéciaux régis par des textes spécifiques.

suite à la page 6

VERBATIM Par Eric J.

La tentation du dialogue

Depuis sa création en 2010 à la suite des différends intervenus entre l'ancien secrétaire général et son président de l'Ufc, l'Alliance nationale pour le changement, Anc, n'a pas encore affronté le pouvoir en place pour des discussions ou pour parler politiques. Par contre, elle a réussi à mettre à ses côtés plusieurs petites formations politiques et associations se réclamant de l'opposition. C'est avec elles que le parti de Jean-Pierre Fabre organise ses marches hebdomadaires du samedi. Souvent, il y a un peu de jeu de ping-pong au sein de cette alliance de circonstance, c'est-à-dire, des entrées et sorties au gré du vent. Et cela engendre des discussions ou des négociations pour faire changer d'avis aux «*déserteurs*». Par contre, rien n'a été entamé avec le Rassemblement du peuple togolais, Rpt, malgré les multiples invitations du Chef de l'Etat.

Curieusement, le président du parti des «*marcheurs*» a publié une déclaration le 26 janvier dernier pour avancer des idées d'un dialogue avec les différents partis politiques présents à l'Assemblée nationale. Formellement, l'Anc veut discuter avec le Car, l'Ufc et le Rpt. En termes clairs, l'Anc ne veut pas participer à un dialogue dans la formule «*Cadre permanent de dialogue et de concertation, Cdpc-renoué*» où des personnalités ressources sont associées et la société civile est également représentée.

Selon la déclaration de l'Anc, après une analyse de la situation sociopolitique, ce dialogue doit se tenir dans les meilleurs délais, parce que les échéances électorales sont proches et il urge de se concerter pour établir les bases de leur crédibilité. «*Il s'agit de rompre avec la chaîne des élections frauduleuses en mettant définitivement en place, au Togo, un cadre électoral stable, transparent, équitable et démocratique, qui sera déterminant pour la tenue des prochains scrutins* » peut-on lire.

Au demeurant, l'Anc pose des préalables pour son dialogue et indique les points de discussion. «*Les discussions devront donc porter sur les points suivants : Rétablissement de la Constitution issue du référendum de 1992..., les conditions d'éligibilité, le mode de scrutin, le scrutin uninominal majoritaire à deux tours à la présidentielle et aux législatives, la suppression des missions électorales de la Cour Constitutionnelle, les prérogatives du Premier Ministre. Au titre du Code électoral : harmonisation des dispositions du code électoral avec celles de la Constitution, découpage électoral sur la base du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2010. Commission Electorale Locale Indépendante (CELI) : sa composition sera paritaire pouvoir/opposition, elle ne sera plus présidée es qualité par les magistrats, le personnel électoral des bureaux de vote et Commission de Listes et Cartes (CLC) recruté par appel à candidature. Suppression du vote par anticipation des forces armées et de sécurité...* »

En la forme, la demande de l'Anc est recevable. Dans le fond, cette approche n'est pas de nature à rapprocher les positions. Elle écarte des partis politiques et la société civile. Elle ne donne pas de latitude aux interlocuteurs de faire des propositions sur les sujets à débattre. Et malheureusement, elle oriente les discussions au point de faire craindre la non-réceptivité d'autres points de vue. En note, cela donne, «*bonne idée, mal conçue !*»

Gestion optimale des finances publiques

Un appui de 5,5 milliards Cfa de l'Union européenne au Togo

Jean Afolabi

Les performances macro-économiques et les progrès dans la réforme de la gestion des finances publiques enregistrés ces dernières années par le Gouvernement togolais doivent se traduire en projets efficaces de développement et de lutte contre la pauvreté au bénéfice de la population. Afin de soutenir ces efforts de réformes, et en accompagnement du programme d'appui budgétaire, l'Union européenne (UE) a décidé d'allouer un montant de 8,5 millions d'euros, soit plus de 5,5 milliards de francs Cfa, en appui à la deuxième phase du Projet d'Appui Institutionnel (PAI-2) à l'Etat togolais. Une cérémonie de signature a matérialisé ce 2 février 2012 la convention de financement. D'après la note officielle de l'institution européenne, ce projet vise à créer les conditions pour une mise en œuvre efficace de la stratégie de lutte contre la pauvreté au Togo et pour une amélioration de la gestion de l'aide. Le projet PAI-II se résume en quatre volets essentiels.

Le premier vient en appui à l'opérationnalisation du cadre partenarial de suivi des stratégies de développement. Il prévoit, entre autres, le renforcement des capacités des ministères des secteurs

prioritaires et l'appui à la mise en place des règles modernes de gestion efficace de l'aide extérieure selon l'esprit des principes de la Déclaration de Paris. Le second volet appuie la mise en œuvre de la réforme de la gestion des finances publiques, et le renforcement du contrôle externe par la formation et le renforcement des capacités du Ministère de l'Economie et des Finances et l'appui aux opérations de contrôle effectif des comptes de l'Etat par la Cour des Comptes.

Le volet 3 concerne l'appui à la mise en œuvre de la nouvelle loi des statistiques et au système de suivi du DSRP. Il permettra, entre autres, une meilleure coordination du système statistique national, assurera une production statistique de qualité à travers des enquêtes à intervalles réguliers pour le suivi et l'évaluation de la pauvreté au Togo. Et le dernier volet devra apporter une aide à l'amélioration des performances de la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED par le renforcement de ses capacités.

A terme, le PAI-2 permettra à l'administration de renforcer ses capacités dans la gestion de l'économie et des finances en vue d'assurer un décaissement régulier des ressources de l'aide budgétaire. Ce n'est pas un secret que le pays

en souffre. Tout ceci arrive à la fin du PAI-1 prévue pour juin 2012. Et c'est déjà l'heure du bilan. A en croire la ministre Dédé Ekoué de la Planification, du développement et de l'aménagement du territoire, Ordonnateur national du FED, le PAI-1 aura fourni des appuis multiformes aux institutions telles que la HAAC, la CNDH, l'Assemblée nationale, l'Ecole nationale d'administration, le ministère des Droits de l'homme, de la consolidation de la démocratie et de la formation civique, le ministère de l'Economie et des finances, le ministère du Commerce et le ministère de la Planification, notamment l'équipement en groupes électrogènes, en matériel informatique, bureautique et roulant, le renforcement en ressources humaines par le recrutement et la prise en charge de 148 agents, le renforcement des capacités au travers des formations et des ateliers, l'élaboration de plusieurs outils et manuels de procédures dans le cadre de la réforme de la gestion des finances publiques ainsi qu'une stratégie concertée des Droits de l'homme avec les Institutions de la République. Le PAI-2, au titre du 10ème FED, vient du coup consolider les acquis du PAI-1 et permettre à l'Etat de poursuivre la quête d'une meilleure gouvernance économique et financière.

Banque

Ecobank acquiert la totalité du capital de The Trust Bank du Ghana

Ecobank Transnational Inc (ETI), la société mère du Groupe Ecobank, le principal groupe bancaire panafricain par la géographie, a annoncé le 17 janvier à Lomé l'acquisition de The Trust Bank Ghana Limited (TTB). Selon les termes de la transaction, qui a été approuvée le 9 décembre 2011, ETI va conclure un accord d'échange d'actions à hauteur de 100% du capital du TTB avec les actionnaires existants de The Trust Bank. Par la suite, ETI va signer

un accord d'échange d'actions avec Ecobank Ghana Limited en vertu duquel il va transférer la totalité de ses actions TTB dans le capital de Ecobank Ghana en échange d'actions.

En attendant, un nouveau conseil d'administration de The Trust Bank Ghana Limited a été constitué avec comme Président, Sam Adjei Ashitey, girecteur général de Ecobank Ghana Limited, tandis que Emelia Atta Fynn, assumera les fonctions de directeur général par

intérim. Avant sa désignation, Emelia occupait le poste de directrice de la conformité au sein du comité de direction d'Ecobank Ghana Limited et précédemment celui de trésorier pour la filiale ghanéenne et pour la région.

L'entité combinée Ecobank et TTB deviendra, avec plus de 70 agences, la plus grande banque du Ghana en termes d'actifs et le réseau le plus vaste de guichets automatiques (GAB), d'après un communiqué du groupe ETI.

Retiré à la défaillante entreprise béninoise YAMEN

Le tronçon Canal lagunaire-Colombe de la Paix bientôt attribué pour 8 mois

Initialement confié à la défaillante entreprise béninoise YAMEN - qui devrait l'exécuter en bloc avec l'avenue Maman N'Danida Nord -, le tronçon Canal lagunaire-Colombe de la Paix est remis dans le panier des appels d'offres par l'autorité compétente. Cette portion de route devrait déjà connaître ses premiers coups de pioche, si seulement l'entreprise pressentie était un brin rassurante. "Nous risquons d'attendre encore deux ans, et peut-être plus, s'il faut lui demander de poursuivre jusqu'à la Colombe", confiait le ministre Tchamdja Andjo des Travaux publics dans un entretien avec L'UNION. En fait, il était initialement prévu que la société Yamen prolonge sa prestation jusqu'à la Colombe...pour un ouvrage réalisé en un seul temps. Mais, avec toutes les peines étalées pour achever les 950 mètres de la rue Maman N'danida Nord (entre le Rond point Déckon et le pont du Canal lagunaire vers Colombe de la paix), l'Autorité a juste décidé de ne pas prolonger les récriminations. Yamen ne reconstruira pas le reste de la voie. Le choix est fait de confier le marché à une autre entreprise, avec la précision qu'il faudra élargir la voie (2x2 voies par exemple).

Au ministère des Travaux publics, l'on a reculé pour mieux sauter. Jusqu'au 10 février 2012, la latitude est accordée aux entreprises, dans un appel d'offres ouvert (AAOO), de postuler aux travaux de réhabilitation, de renforcement, d'assainissement et de modernisation de l'Avenue Maman N'Danida, tronçon Lagune-Colombe de la Paix, sur une distance de 600 mètres linéaires. La voie est prévue, depuis les feux tricolores du rond point Colombe de la Paix, en double chaussée de 10,50 mètres de large, en plus d'un terre-plein central (TPC) de 2,00 mètres achevée par des trottoirs de 2,00 mètres. Elle sera complétée, au niveau du canal de la lagune, par l'aménagement et le bitumage de la bretelle raccordant l'Avenue de France à l'Avenue Maman N'Danida sur 270 mètres linéaires



Andjo Tchamdja, Ministre des Travaux Publics

d'une chaussée de 10,50 mètres achevée par des trottoirs de 3,00 mètres. A ce niveau précisément, il est prévu la construction d'un pont sur le canal d'équilibre de la lagune.

Pour l'ensemble des travaux, l'on compte démolir quelques ouvrages dans un espace de 880 mètres carrés. Tout naturellement, à vue d'œil, deux ou trois maisons qui occupent illégalement l'emprise vont devoir libérer l'espace. L'emprise sera déblayée et purgée sur près de 23 mètres cubes et la chaussée réglée et compactée, et relevée en sable silteux. La couche de base sera en grave concassée, et le revêtement en béton bitumineux de 0/12 sur 5 centimètres d'épaisseur. Les caniveaux seront en béton armé. Enfin, des espaces commerciaux et verts seront aménagés, ainsi que des arrêts taxi.

Le nœud du chantier sera certainement le déplacement de réseaux de la Compagnie énergie électrique du Togo (Ceet), de Togo Telecom ou de la Togolaise des Eaux (TdE). Ce chapitre était avancé par Yamen comme raison principale du retard dans l'exécution de Maman N'Danida. "A chaque fois qu'on tombe sur des installations de la CEET ou de Togo Telecom, le problème est vite réglé. Mais la TdE dit qu'on n'a pas le droit de toucher à ses canalisations, et c'est cela qui fait traîner les travaux depuis. La TdE nous crée des

problèmes", expliquait à L'UNION Tetteh Abbey, technicien et chef chantier assainissement à Yamen. L'autorité devrait tirer toutes les leçons de cette déclaration: pour un chantier officiellement prévu pour un délai de 8 mois, l'on ne devrait pas vouloir battre le record de Yamen.

L'entreprise béninoise aura marqué négativement les autorités du ministère des Travaux publics. Yamen a dû écopé, en janvier 2011, d'un avertissement pour avoir fait 23,5% en 2 mois contre un délai contractuel de 3 mois sur l'avenue Maman N'Danida. Sa dernière mise en demeure a trait à la réhabilitation et au renforcement de Kpalimé-Atakpamé (entrée village Adagali) sur 22 km. Prévus pour huit mois, les travaux dureraient, en mai dernier, 16,5 mois (soit plus du double) avec 67% de progression. Ici, l'entreprise a dû faire courir l'Autorité : le préfinancement conclu au départ a été remplacé par un devoir de financement de l'Etat togolais. Entre autres garde-fous, pour le nouveau marché à attribuer, l'autorité exige du soumissionnaire de disposer de liquidités et/ou présenter des pièces attestant que le soumissionnaire a ou a accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de 30% de son offre financière.

Afrique subsaharienne

Une croissance vigoureuse affichée en 2011

Malgré les turbulences qu'a connues l'économie mondiale en 2011, la croissance de l'Afrique subsaharienne est restée solide, progressant même légèrement, de 4,8% en 2010 à 4,9% en 2011, soit juste en dessous de sa moyenne d'avant la crise (5 %), indique un rapport de la Banque mondiale publié le 17 janvier dernier. Et si l'on exclut l'Afrique du Sud, pays qui représente plus d'un tiers du PIB de la région, l'Afrique subsaharienne a affiché une croissance encore plus vigoureuse de 5,9% en 2011, ce qui en fait l'une des régions en développement dont l'expansion est la plus rapide. En effet, un tiers des pays de la région ont progressé au rythme d'au moins 6%, et 40% des pays ont enregistré une croissance comprise entre 4 et 6%.

Freinée par la contraction de l'économie mondiale ainsi que par des circonstances propres, la croissance de l'Afrique du Sud ressort, selon les estimations, à 3,2% en 2011. Au Nigéria, deuxième économie de la région, le secteur non pétrolier (télécommunications, vente de gros, distribution, etc.) aurait porté à la croissance à 7,1%. Quant à la croissance du Ghana, en 2011, elle a été dynamisée par de nouvelles exportations pétrolières et la robuste expansion de son secteur non pétrolier, pour s'établir à 13,6%, le rythme le plus élevé de la région.

Comme c'était déjà le cas ces dernières années dans la région, le principal moteur de croissance a été la demande intérieure (hausse de la

consommation, des investissements et des dépenses publiques consacrées à des activités productives), la demande étrangère, conjuguée au renchérissement des produits de base, fournissant elle aussi une forte impulsion. La progression des échanges s'appuie sur une diversification grandissante des partenaires commerciaux, au nombre desquels figure en particulier la Chine. De plus, comme les produits de base dominent leurs exportations, la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, et notamment les exportateurs de pétrole, ont tiré profit de l'envolée des cours de ces produits durant le premier semestre 2011. Néanmoins, plusieurs pays qui exportent essentiellement des produits agricoles ainsi que des pays importateurs de pétrole ont subi une dégradation des termes de l'échange, et pour un certain nombre de pays, tels que le Kenya ou l'Ouganda, ces chocs ont mis en péril la relative stabilité macroéconomique dont ils bénéficiaient jusque-là.

Les flux d'investissement direct étranger à destination de l'Afrique subsaharienne ont progressé de 25% en 2011; cet essor, qui s'est accompli essentiellement dans le secteur des industries extractives, a été à l'origine d'une part importante de la forte croissance du PIB. Le secteur touristique est, lui aussi, resté solide, en dépit de la situation en Europe.

Les facteurs sous-jacents qui ont favorisé la dynamique de croissance en Afrique subsaharienne devraient persister dans les années à venir.

Grâce à l'intensification des flux d'investissement, à l'augmentation des dépenses de consommation et au lancement de nouvelles exportations de minerais dans un certain nombre de pays, la croissance de l'Afrique subsaharienne devrait s'accélérer, pour atteindre 5,3% en 2012 et 5,6% en 2013.

La croissance reste exposée à des risques de dégradation: l'intensification des incertitudes liées à la crise de la dette dans la zone euro pourrait en effet grever la croissance en Afrique subsaharienne de 1,3 point de pourcentage en 2012, les exportations de marchandises, les recettes du tourisme, les cours des produits de base, les investissements directs étrangers et les envois de fonds des travailleurs émigrés, qui sont tous d'importants moteurs de la croissance, demeurant hautement vulnérables.

Le net ralentissement en Europe aura des répercussions notables sur les échanges de la région, puisque les États membres de l'Union européenne importent quelque 37% des produits non pétroliers exportés par la région. Toutefois, ces répercussions varieront en fonction de l'exposition de chaque pays aux économies européennes les plus durement touchées et de la composition de leurs exportations. Les exportateurs les moins diversifiés et les exportateurs de pétrole, de métaux et de minéraux pourraient être plus vulnérables que les exportateurs de produits agricoles.

CANOE KAYAK/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE

Benjamin Boukpeti joue sa carrière ce week-end

Bethlehem, en Afrique du Sud, accueille aujourd'hui et demain samedi les championnats d'Afrique de canoë-kayak. Le Franco-togolais Benjamin Boukpeti (30 ans) visera la victoire en catégorie slalom K1. "C'est ma dernière chance d'aller aux Jeux olympiques, indique-t-il. Seul le vainqueur ira à Londres. J'ai déjà gagné cette épreuve en 2008 afin de me qualifier pour les JO de Pékin."

Avec 20minutes.fr

Dans la capitale chinoise, Boukpeti avait décroché une médaille -de bronze- inattendue, la première de l'histoire du Togo. Depuis, le licencié du Canoë-Kayak toulousain a mis à profit sa nouvelle notoriété pour développer des camps multisports pour enfants dans le pays du footballeur Emmanuel Adebayor.

Sur l'eau, le natif de Seine-et-Marne, installé à Toulouse depuis douze ans, est davantage à la peine.

" La pression est délicate à gérer "

Longtemps handicapé par une blessure à l'épaule, Boukpeti n'a pas réussi à se qualifier pour les finales des championnats du monde, l'été dernier. "Maintenant, l'épaule va très bien, rassure-t-il. Ces championnats d'Afrique constituent une étape. C'est un peu particulier. Je me sens d'autant moins à l'aise que logiquement, ce doit être une course facile pour moi. La pression est délicate à gérer."



Des officiels togolais feront le déplacement pour soutenir le favori de l'épreuve. "Mes principaux concurrents seront les Sud-Africains et le Nigérian [Jonathan Akinjemi]", estime Boukpeti, arrivé sur place voici une dizaine de jours

afin de s'entraîner. Depuis trois ans et demi, le kayakiste n'a qu'une idée en tête: confirmer son bronze chinois. Et tant pis si les classements mondiaux ne plaident pas en sa faveur. "Notre sport ne se joue pas à grand-chose, relève-t-il. On

passé vite de la première à la 15e place à cause d'une petite erreur." Avant de terminer sur le podium aux JO de Pékin, le Franco-Togolais occupait seulement le 56e rang mondial.

FOOTBALL/CAN 2012

Les quarts de finale qui promettent

Samedi 4 et dimanche 5 février, se déroulent les quarts de finale de la CAN 2012. Avec huit équipes pour quatre places, la phase finale de la compétition réserve quelques oppositions inédites et des retrouvailles entre vieilles et nouvelles gloires du football africain. Afrik.com fait ici la lumière sur ces rencontres couperets.

Zambie-Soudan, samedi à 17 heures à Bata

Zambie et Soudan s'affrontent pour le compte du premier quart de finale. Pas d'opposition de style en vue pour les deux équipes surprises de cette CAN mais un spectacle inhabituel dans la compétition, sans doute plus technique et beaucoup moins physique. Premiers de leur groupe de qualification, avec 7 points en trois matches, les Boulets de Cuivre espèrent être du métal dont on fait les demi-finalistes en s'appuyant sur leurs artilleurs Mayuka et Katongo. Un Soudan soudé veut, lui, croire en sa bonne étoile après s'être qualifié in extremis à la différence de buts au détriment de l'Angola (4 points tous les deux). Si l'opposition semble à priori manquer de clinquant entre les outsiders de cette phase finale, la perspective de voir l'une de ces deux équipes en demie vaut, à elle seule, le détour.

Côte d'Ivoire-Guinée Equat., samedi à 20 heures à Malabo

La Côte d'Ivoire va se mesurer à la Guinée équatoriale. Alors que le pays hôte fait figure de magasin de porcelaine pour des Éléphants ultra favoris, auteurs d'un sans faute (trois matches, trois victoires), qu'on ne s'y trompe pas, c'est avant tout par leur défense que les hommes de François Zahoui ont brillé. Mais ils faudra plus qu'une ligne défensive en peau de pachyderme aux compères de



Drogba, décevant dans le jeu, pour aller chercher la qualification. La Guinée équatoriale compte, elle, sur son bouillant public pour accrocher la Selefanto à un tableau de chasse déjà garni des Lions du Sénégal. Premier test sérieux pour sa génération dorée, c'est le match de tous les périls pour la Côte d'Ivoire, celui de tous les espoirs pour le Nzalang.

Ghana-Tunisie, dimanche à 20 heures à Franceville

Le Ghana et la Tunisie se rencontrent pour une place en demi-finale. Autre favori de la compétition, les Black Stars ont un statut à assumer après leur beau parcours (7 points en trois matches). Pour continuer à

briller dans le ciel gabonais, les Ghanéens devront compter sur des frères Ayew au firmament de leur talent pour passer la rugueuse défense tunisienne. Les Aigles de Carthage, seconds logiques derrière le Gabon dans le groupe C (6 points), veulent perpétuer la tradition de victoire d'un pays arabophone dans les dernières éditions, et succéder à l'Égypte. Dans une position de challenger qu'ils affectionnent, les Tunisiens ont l'occasion de frapper un gros coup contre l'autre gros favori de la compétition.

Gabon-Mali, dimanche à 17 heures à Libreville

Gabon et Mali vont devoir se dé-

partager dans l'avant-dernier quart de finale de la CAN. Leader dans un fauteuil avec 3 victoires en autant de matches, les Panthères comptent sur leur Cousin d'Amérique, ou plutôt d'Europe, pour l'expérience et sur Aubameyang, pour marquer les buts. Il faudra des Maliens malins pour emporter dans leurs serres une qualification laborieusement acquise dans le groupe de la mort (Guinée, Mali, Ghana). Dans ce choc entre les deux plus grosses colonies "made in Ligue 1" les chances semblent équivalentes dans la confrontation la plus équilibrée de la phase finale.

Championnat D1/ Duel à distance entre Dyto et AS Douanes

Le choc Dyto-AS Togo à Kégué (et non à Tsévié) sera l'une des grandes affiches de la 9^e journée du championnat national de football de Première Division qui se dispute ce week-end.

Les Militaires 15 pts tenus en échec (0-0) lors de la 8^e journée par Asko de Kara ont l'occasion de reprendre la tête du classement en cas de défaite des Douaniers (16 pts) à Tchamba.

Mais les Douaniers qui n'ont pas enregistré de défaite à l'extérieur disposent des armes nécessaires pour s'imposer devant une équipe de Koroki qui, n'a engrangé qu'une seule victoire à domicile.

Agaza, 3^e au classement avec 14 pts reçoit Foadan de Dapaong, incapable de s'imposer à l'extérieur. Les Scorpions, auteurs d'une victoire (1-0) mi-figue mi-raisin sur Unisport au cours de la 8^e journée tenteront de conserver leur invincibilité à domicile.

Autres rencontres : Semassi # Abou Ossé/Unisport # Asko/ Koroki # AS Douanes /Kotoko # Tac.

Football/ Drame de Port-Saïd, Blatter et Hayatou réagissent

Profondément choquée par la tragédie qui a frappé mercredi soir l'Égypte où des dizaines de personnes ont trouvé la mort et des centaines d'autres ont été blessées à l'issue de la rencontre de championnat entre l'équipe locale Al Masry et le club cairote d'Al Ahly, Sepp Blatter, président de la FIFA et Issa Hayatou de la CAF ont réagi.

"Je suis très choqué et attristé d'apprendre qu'un grand nombre de supporters de football sont morts ou ont été blessés ce soir, à la suite d'un match à Port-Saïd, en Égypte", a déclaré le Président Blatter.

"Mes pensées vont d'abord aux familles de ceux qui ont perdu la vie. C'est un jour noir pour le football. Une telle catastrophe est inimaginable et ne devrait pas se produire", a-t-il ajouté.

Le président de la Confédération Africaine de Football, Issa Hayatou, actuellement à Malabo, en Guinée Equatoriale, lui, continue de se tenir informé heure par heure de la situation et a adressé un premier message de condoléances à la Fédération Égyptienne de Football. Une minute de silence sera observée à la mémoire des victimes, à toutes les prochaines rencontres de la CAN Orange 2012.

Le président de la CAF a ajouté que c'est tout le football qui est en deuil.

Football-finances/ quelles sont les marques de clubs les plus juteuses ?

Pour faire fortune dans le football, les revenus générés grâce aux transferts de joueur ne sont bien évidemment pas suffisants. Afin de gonfler leurs recettes, les clubs européens s'efforcent donc de vendre le mieux possible leur nom. Découvrez quelles formations touchent le jackpot.

À l'heure où la crise frappe l'économie mondiale de plein fouet et dans la perspective du drastique fair-play financier que souhaitent mettre en place l'UEFA et Michel Platini, les clubs doivent vendre au mieux leurs marques pour pouvoir s'assurer et surtout diversifier de nouvelles sources de revenus. Et en ce début d'année 2012, le magazine Brand Finance s'est penché sur les chiffres de l'année passée pour dresser un classement de ces dernières. Et première sensation, le Real Madrid, dont la marque trustait la première place, cède son fauteuil de leader à Manchester United.

La marque Red Devils est estimée à 312,5 M€ contre 304,2 M€ pour celle du club merengue. Avec une valeur d'environ 297,4 M€, le FC Barcelone et la patte culée complètent le podium. Sans surprise, on retrouve d'autres cadors européens dans le top 10 : le Bayern Munich (233,7 M€), Chelsea (qui gagne une place avec 148,7 M€), Arsenal (qui perd une place avec 142,6 M€), le Milan AC (129 M€), l'Inter Milan (124,4 M€), Liverpool (118,3 M€) et la Juventus (87,2 M€).

Mercato/ 56,4 ME dépensés lors du mercato par les clubs français

Hier jeudi, la Ligue de football professionnel (LFP) a livré son bilan du marché hivernal des transferts (1-31 janvier 2012). Selon la LFP, 141 joueurs ont été concernés (52 transferts définitifs et 53 prêts), soit une augmentation de 15% par rapport au mercato hivernal précédent. Au total, les clubs français (Ligue 1 et Ligue 2) ont dépensé 56,4 millions d'euros.

Dans le détail, il y a eu 43 mutations franco-françaises (contre 32 l'an passé et 31 en 2009-2010) pour un investissement total de 20,5 millions d'euros (contre 7,1 millions d'euros l'an passé et 4,5 en 2009-2010).

La Ligue poursuit en avançant que «l'attractivité au plan international s'est renforcée». Au total, 35 transferts et 27 prêts ont été enregistrés avec l'étranger (32 départs et 51 arrivées). Les clubs français ont plus acheté (36 millions d'euros) qu'ils n'ont vendu (13,5 millions d'euros).

Ces investissements ont été réalisés pour «une grande part par le Paris Saint-Germain et l'AS Monaco qui bénéficient de l'arrivée de nouveaux propriétaires (Qatar Sports Investments pour le PSG et le Russe Dimitri Rybolovlev).»

Menaces d'un débrayage dans l'administration publique

L'adoption du nouveau Statut général de la fonction publique pour régler les différends

suite de la page 3

La catégorisation

Tout comme le nouveau régime des contractuels, la catégorisation des agents de la fonction publique est l'une des innovations du texte à l'examen. Le texte prévoit quatre niveaux de recrutement correspondant dans l'ordre décroissant aux catégories A spécial, A, B et C. La catégorie A spécial constitue la nouveauté et correspond au niveau de recrutement le plus élevé, exigeant soit le diplôme universitaire le plus élevé, soit son équivalent en termes de compétences attestées par des formations spécialisées diplômantes. La catégorie C correspond au niveau de recrutement le plus bas pour lequel il sera exigé soit le baccalauréat de l'enseignement secondaire, soit son équivalent. Il est prévu la suppression de la catégorie D, celle des commis d'administration et des moniteurs de l'enseignement.

A l'exception de la catégorie A spécial, les autres comprennent chacune deux subdivisions correspondantes, hiérarchisées dans l'ordre décroissant - 1 et 2 -

. Ainsi, l'on a A1, A2, B1, B2, C1 et C2. Elles correspondent aux niveaux de recrutement dans les corps considérés. Les personnels recrutés dans une catégorie sont titularisés dans un grade de leurs corps d'accueil et intégrés dans l'une des subdivisions de ce grade selon les modalités fixées. Le grade est subdivisé en quatre classes

numérotées et hiérarchisées dans l'ordre décroissant, de la classe exceptionnelle hiérarchiquement la plus élevée, à la 3^{ème} classe la plus basse. Les classes sont à leur tour subdivisées en échelons numérotés et hiérarchisés dans l'ordre décroissant du 1^{er} échelon le plus élevé au dernier.

Ainsi qu'il précède, les emplois

sont attribués par rapport à la catégorie et au grade. La conception, la coordination, l'inspection et le contrôle des départements ministériels, et la recherche de haut niveau s'accordent avec la catégorie A spécial grade A spécial. La direction, l'administration générale, les études et conseils, la recherche appliquée,

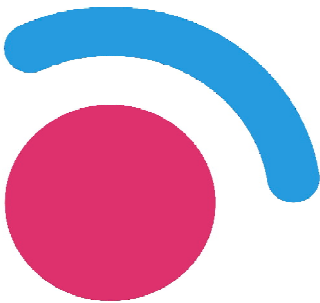
l'organisation et le suivi-évaluation marchent avec la catégorie A grade A. L'encadrement, l'application et l'animation sont attribués à la B grade B. Et, enfin, la catégorie C grade C s'adapte l'exécution des tâches spécialisées ou non, les prestations intellectuelles et techniques. La subordination hiérarchique est attachée à l'emploi.

Très naturellement, toute la réorganisation de la fonction publique impose une nouvelle grille indiciaire des agents. Une nouvelle grille dont l'adoption par l'autorité publique et la mise en œuvre devraient être effectives en ce début 2012. A l'étape de projet, la nouvelle grille était comme indiquée dans le tableau ci-dessous.

Grille indiciaire des fonctionnaires

Annexé au nouveau Statut général de la Fonction publique togolaise

		A Spécial 1670-9320	A1 1245-5270	A2 1020-4220	B1 920-3320	B2 770-2610	C1 650-2050	C2 550-1950
Classe exceptionnelle	1 ^{er} échelon	9320	5270	4220	3320	2610	2050	1950
	2 ^e échelon	8670	4920	3970	3120	2480	1950	1850
	3 ^e échelon	8020	4570	3720	2920	2350	1850	1750
1 ^{ère} classe	1 ^{er} échelon	7220	4220	3420	2670	2150	1750	1650
	2 ^e échelon	6720	3970	3220	2520	2030	1650	1550
	3 ^e échelon	6220	3720	3020	2370	1910	1550	1450
2 ^{ème} classe	1 ^{er} échelon	5520	3420	2770	2170	1760	1450	1350
	2 ^e échelon	5070	3170	2570	2020	1640	1350	1250
	3 ^e échelon	4620	2970	2370	1870	1520	1250	1150
3 ^{ème} classe	4 ^e échelon	4170	2670	2170	1720	1400	1150	1050
	1 ^{er} échelon	3570	2370	1920	1520	1250	1050	950
	2 ^e échelon	3170	2120	1720	1370	1130	950	850
	3 ^e échelon	2770	1870	1520	1220	1010	850	750
	4 ^e échelon	2370	1620	1320	1070	890	750	650
Echelon unique stagiaire Ecoles de formation	5 ^e échelon	1970	1370	1120	920	770	650	550
		1670	1245	1020	845	710	600	500



Togotelecom

COMMUNIQUE

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'EN DEPIT DE LA DIVERSIFICATION DE SES LIAISONS INTERNATIONALES, SON SERVICE INTERNET SUBIT DES PERTURBATIONS DEPUIS QUELQUES JOURS. CES PERTURBATIONS SONT DUES A UNE DEFAILLANCE TECHNIQUE SUR LES LIAISONS VIA LE BENIN ET LE GHANA.

TOUTES LES EQUIPES TECHNIQUES SONT A PIED D'ŒUVRE POUR RETABLIR LA SITUATION DANS LES PLUS BREFS DELAIS.

TOGO TELECOM VOUS PRÉSENTE SES EXCUSES POUR LES DESAGREMENTS ET VOUS REMERCIE D'ORES ET DÉJÀ DE VOTRE AIMABLE COMPREHENSION.

LA DIRECTION GENERALE

Société

Commerce, couture, mécanique... tout est bon pour survivre

Etonam Sossou

Les petits métiers ont connu un véritable essor au cours de ces dernières années à Lomé. Il est fréquent de voir dans le coin d'une ruelle, ou encore aux abords des altères, un homme ou une femme occupés à pratiquer un petit métier ou un petit commerce.

« Je ne mange quasiment rien quand je viens sur mon lieu de travail. La priorité ce sont les tâches que j'ai à accomplir ici. J'espère vraiment un jour gagner véritablement ma vie dans ce que je fais. Car, avec ce travail j'essaie déjà de nourrir ma petite famille. C'est l'essentiel, je crois dans la vie », confie tristement M. Dimitri A. qui ne sait parfois à quel sein se vouer. Mais il s'est toujours débrouillé pour s'en sortir. Il vit au quartier Agoè. Marié et père de quatre enfants, il faut dire que la vie n'a pas été un gâteau d'anniversaire pour cet homme, la cinquantaine, qui a tout fait pour monter son propre business. La mécanique moto est son métier. Il emploie dans son atelier, trois jeunes apprentis mécaniciens,

respectivement de douze, treize et quinze ans. Mais à la question de savoir s'il prend soin convenablement de ses apprentis, les yeux rivés vers le sol, il répond timidement « je fais ce que je peux pour eux ». En effet, le boulot débute dès 8h30 environ, pour s'achever à 21h au plus tard. Une situation quel que peu criarde pour ces mineurs, qui n'hésitent quelques fois pas, en l'absence du patron, à voler des minutes de sommeil perdu, cloués sur un banc, priant certainement qu'un client ne se pointe à ce moment là. Mais que faire quand on a choisi d'apprendre un métier !

Un impératif pour les jeunes

Aujourd'hui, pratiquer un petit métier est presque devenu un impératif pour les jeunes qui ont eu conscience que réussir par l'école, n'était sans doute pas chose aisée à tout le monde. C'est pourquoi tous les moyens sont presque bons, pour réussir dans la vie. A condition d'y arriver honnêtement. C'est bien entendu ce qu'à compris Gisèle F. en décidant de s'initier à la couture. A vingt un ans et avec deux ans

d'apprentissage aujourd'hui, elle parvient déjà, sans trop de difficultés, à faire des modèles de femme ou d'homme. « Elle a vraiment très vite appris ce métier, au point où aujourd'hui je ne crains plus de lui confier certaines tâches même les plus difficiles. Car je sais qu'elle s'en sortira toujours. », se réjouit M. Joseph B. le patron d'un atelier de couture à Avénou, où exerce Gisèle et cinq autres de ses collègues tous apprentis. « J'ai choisi de pratiquer le métier de couturière, parce que j'en ai la passion. Il est vrai que je me suis frottée pendant quelques temps, il y a belle lurette, aux bancs de l'école. Mais je n'ai pas trouvé mon compte, là-bas. Alors, j'ai tout simplement décidé de faire ce qui me passionne le plus, la couture. Car j'aime la sensation du tissu entre mes doigts. », martèle la jeune femme, en laissant paraître une belle denture blanche dans son sourire presque angélique, très fière de pratiquer son métier.

La gent féminine plus assidue

C'est tout comme le plaisir qu'on a de voir, combien à l'heure actuelle, la gent féminine tente de se prendre

en main, en multipliant des initiatives débrouillardes pour sortir de la pauvreté. Ceci, à l'exemple des petits commerces qui poussent ça et là dans les quartiers, devant

du mal à joindre les deux bouts avec mon mari et mes enfants. Ce qui me fait mal, c'est de ne pas pouvoir vendre dans un grand marché comme les autres. Voilà par

», dit sur un ton furieux, Mme Amivi R.. une femme de la quarantaine, mariée et mère de cinq enfants. Elle n'a pu trouver soulagement à ses peines que dans son commerce.



chez-soi, et à travers toute la ville. « Je fais ce commerce depuis quelques temps déjà, on va dire trois ou quatre ans. C'est ma sœur qui est aux Etats-Unis qui m'avait envoyé de l'argent avec lequel j'ai débuté ce commerce. Aujourd'hui il faut dire que je m'en sors très bien. Alors qu'il y a quelques temps j'avais

exemple ce marché que nous avons ici à Kélégougan que l'Etat a construit depuis l'année dernière. Mais aujourd'hui il ne fonctionne pas comme ça se doit, et on ne sait pourquoi. Cela décourage aussi ! Sinon c'est ma seule difficulté. Car ici au quartier les clients ne coulent pas comme dans un grand marché

Elle profite de l'occasion pour lancer un appel aux autorités compétentes de multiplier, si possible, les espaces commerciaux municipaux. Car, un grand nombre de femmes restent toujours à l'attente d'une place au sein d'un marché, pour aisément exercer leur activité commerciale.

Le 04 février, journée mondiale contre le cancer

Le cancer, une priorité de santé publique en Afrique

À l'occasion de la Journée mondiale contre le cancer, coup de projecteur sur la situation en Afrique où les besoins sont immenses aussi bien pour les soins que pour la recherche

Le cancer en Afrique ? « Cela n'intéresse pas grand monde », se désole Annie Sasco, directrice de recherche à l'Inserm, membre de l'Institut de santé publique, d'épidémiologie et de développement (Isped) à l'université de Bordeaux. « Quand vous allez dans une grande institution pour parler d'un projet de recherche en Afrique, on vous répond "sida". » Si vous parlez de cancer, c'est quasi impossible de décrocher un financement », constate cette chercheuse.

La Journée mondiale du cancer, célébrée le 4 février, sera l'occasion de témoigner d'une réalité encore méconnue : aujourd'hui, le cancer ignore les frontières. En 2008, la maladie a été à l'origine de 7,6 millions de décès dans le monde, dont 70 % sont survenus dans des pays à revenu faible ou intermédiaire. « Durant cette même année, 667 000 nouveaux cas de cancer et 521 000 morts ont été recensés en Afrique où la maladie va progresser de manière très importante au cours des prochaines années. En 2030, on devrait atteindre un million de décès en Afrique », explique le docteur Adama Ly, chercheur sénégalais et fondateur de l'association Afrocarcer.

Depuis quelques années, les pays du Sud sont de plus en plus touchés par des cancers très développés au Nord.

« L'occidentalisation des modes de vie a un impact important. Avec le développement du tabagisme, on voit en Afrique de plus en plus de cancers du poumon. On commence aussi à voir des cancers liés à la consommation d'alcool ou à une mauvaise alimentation », indique le docteur Ly.

Mais l'Afrique présente une spécificité : près de 25 % des cancers y sont d'origine infectieuse, contre seulement 6 % dans les pays du Nord. Le continent est particulièrement exposé aux cancers du foie, liés au virus des hépatites B ou C, ou aux cancers du col de l'utérus, provoqués par des papillomavirus transmis par voie sexuelle. « L'infection par le virus du sida peut entraîner certains cancers, comme le sarcome de Kaposi. Quant à la bilharziose, elle peut provoquer des cancers de la vessie », explique le docteur Ly.

Pour prendre en charge les malades, les pays africains restent souvent très démunis. Au Mali, il y a cinq oncologues : deux pour les enfants et trois pour les adultes. Même constat en Côte d'Ivoire. Depuis quelques années, il y a eu une prise de conscience du problème. Mais il n'y a toujours pas de radiothérapie. Et le coût des médicaments anticancéreux reste inaccessible pour la grande majorité des patients. En Afrique,

généralement, les malades arrivent à se payer la première cure de chimiothérapie. Faute de moyens, ils repoussent souvent la deuxième et n'ont pas les moyens de payer la troisième.

Depuis quelques années, certaines associations ou institutions françaises ont commencé à se mobiliser pour l'Afrique. En 2009, par exemple, le centre anti-cancer Georges-François-Leclerc de Dijon a conclu un partenariat avec les cancérologues ivoiriens pour une coopération dans le domaine du soin ou de la recherche. À l'Institut Pasteur, pratiquement une dizaine d'équipes conduisent des recherches sur des cancers très présents au Sud.

Ces pionniers de la cancérologie en Afrique en sont persuadés : s'ils veulent un jour réussir à vaincre le cancer, les médecins et les chercheurs du Nord seront bien obligés d'aller regarder ce qui passe au Sud où ils ont certainement des choses à apprendre. « C'est en Afrique qu'a été identifié le premier virus (1) reconnu comme facteur causal d'un cancer », rappelait par exemple le professeur Edmond Bertrand, doyen honoraire de la faculté de médecine d'Abidjan, en ouverture d'un dossier de huit pages, récemment (2) consacré au cancer par l'hebdomadaire Jeune Afrique

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1097 DE LOTO BENZ DU 25 JANVIER 2012

Merci de prendre part avec nous à ce tirage de Loto Benz qui porte, ce mercredi 1^{er} Février 2012, le N°1098

Lors du tirage de mercredi dernier, la LONATO a dénombré de nombreux gros lots à KPALIMÉ et à LOMÉ où plusieurs parieurs ont eu le bonheur de remporter d'importantes sommes d'argent.

En effet, à KPALIME, nous avons enregistré auprès des opérateurs 4047 et 7204 respectivement un lot de 500.000F CFA et un gros lot de 1.000.000F CFA.

Sur le point de vente 5950 basé à KEVE, nous avons recensé un lot de 500.000F CFA.

A LOME, ce sont deux lots de 500.000F CFA, trois lots de 750.000F CFA et un gros lot de 1.250.000F CFA qui ont été remportés respectivement auprès des opérateurs 7021, 8083, 7924, 5346, 3717 et 5029.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**AVEC LA LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !!!**

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1098 de LOTO BENZ du mercredi 1^{er} Février 2012

Numéro de base

11

86

09

26

57



TRANSFERT DE CRÉDIT

Transférez du crédit de communication à vos proches sur le réseau de TOGO TELECOM

Pour transférer du crédit de communication
Taper le **8822 * montant à transférer * numéro
bénéficiaire du transfert * mot de passe #**

Exemple : 8822*500*22534401*00000000#

Le mot de passe par défaut est 00000000 soit 8 fois zéro.

Coût du transfert de crédit : **100 F CFA**

Montant maximum à transférer par opération : **5 000 F CFA.**

illico
la fixe sans fil

Chémoi
La téléphonie fixe
Prépayé

Service opérationnel d'un compte illico ou Chémoi prépayé vers un autre compte illico ou Chémoi prépayé. Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom.

Service client : 112
Dérangement : 119

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY,
ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom ANANI SANTOS
Carrefour Fréau Jardin
Tél : (228) 22 23 16 91

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg